

GEORGES TUGENE

L'histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable

*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*¹ : ce titre, qui associe les notions d'Église et de nation en une formulation insolite, présente un caractère quelque peu énigmatique. Il peut désigner aussi bien une histoire de l'Église anglaise qu'une histoire de la nation. Il peut également relever du genre de l'histoire ecclésiastique inauguré par Eusèbe de Césarée et s'inscrire dans la lignée des histoires nationales qui ont vu le jour sur le continent à la suite de l'*Histoire des Goths* de Jordanès. Le contenu de l'œuvre ne résout pas l'ambiguïté qui plane sur le titre. Les thèmes traditionnels de l'histoire ecclésiastique (récit des martyres, relation des affaires épiscopales et des conciles) s'y trouvent mêlés à ceux qui constituent la trame habituelle de l'histoire nationale (rivalités dynastiques, guerres entre royaumes, etc.). Il n'est pas surprenant dès lors que les lecteurs modernes ne s'accordent guère sur le sens qu'il convient de donner à l'adjectif « ecclésiastique », et que l'œuvre de Bède ait donné lieu à des interprétations divergentes, qui oscillent entre l'histoire de la nation et celle de l'Église².

L'alternative ainsi posée repose sur un postulat implicite dont l'évidence est tacitement acceptée par la plupart des critiques. Ce présupposé, c'est la séparation de principe du poli-

1. *HE* dans la suite du texte. L'édition utilisée est celle de B. Colgrave et R. A. B. Mynors, Oxford, 1969.

2. Cf. mon article, « L'histoire "ecclésiastique" du peuple anglais », *Recherches augustinienes*, 1982, t. 17, p. 129-172 (voir p. 129, n. 2).

tique et du religieux en deux domaines distincts et hétérogènes. Il ne s'agit pas là, du reste, d'un schéma conceptuel que les modernes projetteraient de façon anachronique sur les textes médiévaux. Grégoire de Tours, par exemple, distingue l'histoire de l'Église de celle des rois. Et s'il mélange, lui aussi, ces deux matières, il éprouve le besoin de se justifier¹. Bède connaissait les conventions historiographiques aussi bien que Grégoire. Mais il n'exprime aucun scrupule de ce genre. Il y a au contraire dans son titre comme une volonté délibérée de proclamer que son récit concerne à la fois les affaires religieuses et politiques. Il est donc permis de supposer que la spécificité de son propos se définit justement par une ignorance délibérée des clivages traditionnels. Dès lors, si l'on veut essayer de comprendre le sens qu'il a donné au mot « ecclésiastique », il faut tenter de se soustraire à l'emprise des classifications habituelles et être disposé à envisager l'éventualité d'autres rapports entre le politique et le religieux que celui qui les oppose en deux données antinomiques. La démarche qui s'impose, dans ces conditions, consiste non pas à analyser le texte à l'aide de catégories familières, mais à s'appuyer sur certains passages dont le contenu serait susceptible de nous éclairer sur les intentions du moine de Jarrow.

Le texte qui est sans doute le plus révélateur à cet égard se situe au début du livre deux, dans un chapitre consacré à une longue évocation de Grégoire le Grand. Pour justifier la présence de ce qui pourrait passer pour une digression par rapport au cours du récit, Bède commence par dire qu'« il convient d'évoquer longuement cet homme dans notre histoire ecclésiastique, parce qu'il a fait passer notre nation du pouvoir de Satan à la foi du Christ »². On ne trouve là aucune explication au sens formel du mot. Mais la phrase établit du moins une corrélation suggestive entre le fait de la conversion et la qualité « ecclésiastique » de l'histoire.

1. *Histoire des Francs*, II, 1.

2. « De quo nos conuenit, quia nostram, id est Anglorum, gentem de potestate Satanae ad fidem Christi sua industria conuertit, latiore in nostra historia ecclesiastica facere sermonem » (*HE*, II, 1, p. 122).